



A B B A Y E
SAINT-MARTIN DE
MONDAYE

BULLETIN DE SOUTIEN

Formule de prélèvement automatique

Madame, Monsieur

Résidant

Code postal **Ville**..... **courriel** :

**J'autorise un prélèvement automatique au profit de la Fondation des monastères,
afin d'aider la communauté des Prémontrés de Mondaye dans ses projets par un soutien régulier,**

• **Un don mensuel:** 10€ 15€ 30€ autre.....€

• **Un don trimestriel :** 25€ 50€ 100€ autre.....€

• **Pendant :** 1 an 2 ans 3 ans période indéterminée

Nom et adresse du créancier : Fondation des Monastères,
83-85, rue Dutot - 75 015 Paris

Compte à débiter :

Établissement Guichet N° de compte Clé RIB

**Nom et Adresse de l'établissement bancaire teneur du compte à débi-
ter :**.....

.....

Date : Signature

**Autorisation de prélèvement
n°national d'émetteur 440 203**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier

Informations importantes sur le prélèvement :

1. la mise en place est effectuée dans le mois qui suit la réception des documents.
2. Les frais de prélèvement sont pris en charge par la fondation des monastères.
3. Un reçu fiscal annuel récapitulatif est adressé à tout donateur.
4. Les prélèvements peuvent être interrompus à tout moment sur simple lettre adressée à :

**la Fondation des monastères
83-85, rue Dutot - 75015 Paris**

Merci de joindre un RIB et d'envoyer le tout à : **Communauté des Prémontrés, F. 14 250 JUAYE-MONDAYE**